



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

PROCEDURE FOOTCLUBS POUR LA CESSATION D'UN GROUPEMENT DE JEUNES

- Se connecter sur le Footclubs du Groupement de Jeunes avec le compte du correspondant Footclubs



- Dans le menu à gauche, se rendre dans l'onglet « Organisation » puis cliquer sur la rubrique « Vie du club »
- Une nouvelle page s'affiche intitulée « Nouvelle demande » : dans l'ascenseur « Type de demande », sélectionner « Cessation d'activité »



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

- Ensuite, il convient de compléter le formulaire qui s'affiche :
 - choisir la saison (soit 2022)
 - préciser la date d'effet (=date du jour de la démarche dans Footclubs)
 - insérer le PV de l'AG qui a décidé de la cessation définitive d'activité

- Une fois tous les champs remplis, il vous suffit de cliquer sur « Envoyer » (onglet bleu en bas à droite).
Une fois la demande transmise, elle devra être traitée par votre District, votre Ligue puis la FFF.